



## RAPPORT DU FORUM DU PARTENARIAT 2018

En juin 2018, la Commission européenne a organisé la deuxième édition du Forum du Partenariat, à laquelle participèrent les signataires de 30 accords-cadres de partenariat (FPA), ainsi que des membres de leurs réseaux ou d'autres associations. Le Forum s'est demandé comment accroître les synergies et la collaboration entre partenaires, pour mettre en œuvre l'Agenda 2030.

### **Allocution d'ouverture du Directeur Général Stefano Manservigi, Direction générale de la coopération internationale et du développement (DEVCO)**

M. Manservigi a invité les participant.e.s à réfléchir à la proposition de la Commission pour un nouveau cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027). Il a évoqué les références figurant dans le nouvel Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI) tant en termes géographique que thématique, avant de rappeler que les autorités locales sont à la fois fournisseurs de services et acteurs du développement et peuvent jouer un rôle important en termes d'expertise et d'échanges entre pairs (notamment par jumelage). Une enveloppe budgétaire importante est prévue pour les organisations de la société civile. Le Directeur Général a également recommandé de débattre du Plan d'investissement pour l'Europe, comme moyen supplémentaire pour la Commission européenne de stimuler les investissements en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD). Le cadre financier pluriannuel constitue un instrument uniformisé et simplifié, capable de répondre aux propositions et aux objectifs politiques du volet externe de l'UE. Plus transparent, il comprendra une enveloppe pour les événements programmables (d'un montant stable pour des interventions rapides), couvrira les actions thématiques et sera également doté d'un budget pour les événements imprévus.



Suite à cette présentation, les participant.e.s ont confirmé le besoin de financements durables pour soutenir les organisations de la société civile dans des contextes difficiles où les droits fondamentaux et les droits de l'homme sont encore bafoués. Les participant.e.s ont exprimé leur volonté de travailler plus étroitement avec les ambassades des Etats membres et avec les délégations de l'UE, tout en reconnaissant l'importance du soutien accordé aux réseaux de la société civile grâce aux accords-cadres de partenariat. Les participant.e.s ont également fait part de leurs préoccupations quant à l'intention de fusionner l'aide publique au développement et les investissements publics. Des moyens financiers ont été sollicités pour renforcer les capacités des organisations luttant pour les droits des femmes et combattre l'exploitation sexuelle. Des participant.e.s s'inquiètent du rôle grandissant accordé au secteur privé. La pression internationale devrait assurer un mécanisme institutionnalisé pour obtenir un retour en temps réel sur le processus d'élaboration des politiques et garantir la participation des organisations de la société civile.

### **Session 1 du 25 juin : Agenda 2030 – Mise en œuvre et contextualisation des objectifs de développement durables (ODD)**

En introduction au débat, les panélistes ont souligné que pour atteindre l'objectif d'éradication de la faim et de la pauvreté et créer une société pacifique, il est urgent d'engager les femmes dans les

processus décisionnels en tant que parties prenantes prioritaires. Quant aux obstacles rencontrés, les panélistes ont évoqué l'insuffisance de fonds, le manque de moyens pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 et la difficulté de bâtir des relations de confiance entre les acteurs locaux, les autorités locales et les gouvernements centraux. Si ces défis ne sont pas relevés, les ODD ne seront pas atteints.

Les participant.e.s ont proposé à l'UE de travailler avec les Etats sur des plateformes et des plans nationaux de mise en œuvre des ODD. Les organisations de la société civile et les autorités locales devraient être encouragées à remettre des rapports parallèles sur la mise en œuvre des ODD. Il convient d'élaborer des partenariats multi-acteurs au niveau local pour renforcer sentiment d'appropriation et redevabilité mutuelle. La communication entre tous les acteurs devrait être améliorée et des consultations régulières organisées grâce à la création de plateformes nationales impliquant également les gouvernements locaux.

Les participant.e.s ont recommandé que le cadre financier pluriannuel soit pleinement dédié à la réalisation des ODD, qu'il reflète de façon inconditionnelle les valeurs de l'UE en matière de droits de l'homme et qu'il contienne plusieurs mécanismes de financements adéquats, programmés et pluriannuels. Les investissements de l'UE ne devraient pas renforcer les inégalités de pouvoir, mais plutôt permettre d'identifier les partenaires capables de réduire ces inégalités, en ciblant les petits exploitants, les coopératives ainsi que les petites et moyennes entreprises. De même, certain.e.s participant.e.s considèrent que l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (instrument unique proposé comme partie intégrante du cadre financier pluriannuel), ne devrait pas être largement guidé par les intérêts économiques et géopolitiques des Etats membres de l'UE.

### **Session 2 du 25 juin : Renforcer les partenariats**

La session a porté sur les accords-cadres de partenariat et sur l'avenir des partenariats. L'UE assure la promotion continue des FPA non seulement au sein de la DG DEVCO, mais aussi auprès des délégations et d'autres services de l'UE. Les participant.e.s ont demandé davantage d'échanges entre les FPA et la Commission, tout en reconnaissant que l'on peut tirer un meilleur profit de la plateforme existante Capacity4Dev.



Toutes et tous s'accordent sur le besoin d'impliquer davantage les délégations de l'UE au niveau local. Les FPA participant au Forum ont déclaré ne pas être au courant des feuilles de route nationales pour l'engagement de la société civile et considèrent que celles-ci devraient être davantage exploitées. La proposition visant à fusionner le Forum du Partenariat et le Forum Politique pour le Développement a été accueillie positivement et à l'unanimité. Les partenaires estiment également que la plateforme Capacity4dev devrait être utilisée de façon plus systématique pour stimuler un échange d'informations et un dialogue continu.

### **Session 3 du 25 juin : Confiance du public, transparence et redevabilité en réponse aux cas d'exploitation et d'abus sexuels**



Les panélistes ont brièvement rappelé les récents événements et leur couverture médiatique dans les secteurs humanitaire et du développement. Beaucoup estiment qu'il s'agit d'un problème sociétal et sectoriel qui devrait être replacé dans un contexte plus large, puisque cela constitue une forme de harcèlement. Les politiques et les procédures ne suffiront pas à résoudre ce problème. Les panélistes ont souligné que la violence à l'encontre

des femmes et des jeunes filles revêt habituellement la forme d'exploitation sexuelle, une réalité quotidienne pour beaucoup d'entre elles, dans leur famille, sur leur lieu de travail ou dans la société au sens large. Les abus sexuels se produisent en raison d'un environnement permissif. La cause première identifiée par les participant.e.s réside dans les niveaux extrêmes d'inégalité en termes de pouvoir et de ressources entre les hommes et les femmes, les riches et les pauvres. Souvent, les victimes de viols systématiques ou d'autres formes de violence sexuelle n'ont pas accès à la justice, aux soins ou à une quelconque aide. Le rôle des organisations de femmes dans la protection et le rétablissement des victimes a également été mis en évidence.



Plusieurs exemples intéressants de bonnes pratiques ont été présentés par le public, y compris les codes de bonne conduite, formations et campagnes de sensibilisation mis en place par PLATFORMA pour les autorités locales. Aux Pays-Bas, une plateforme a été créée pour mettre au point des solutions à partir de mécanismes existants, en adoptant des mesures pratiques et efficaces, tout en apportant des réponses proportionnées. La Commission européenne, pour sa part, travaille sur des propositions autour de quatre axes majeurs : 1) le besoin d'une action collective et coordonnée reposant sur des

normes reconnues au niveau international, 2) la redevabilité avec le signalement et la poursuite des auteurs des faits, 3) le renforcement des capacités et le soutien aux victimes et survivants, et 4) promouvoir un changement culturel.

### **Session 1 du 26 juin : Réaliser le potentiel de changement de l'Agenda 2030 et créer un environnement propice**

Les panélistes ont souligné l'importance de se doter d'un système solide d'indicateurs pour bien mesurer l'application du principe « aucun laissé-pour-compte ». Ils et elles ont également insisté sur le besoin d'impliquer le secteur privé, pour que ce dernier contribue et s'engage en faveur du développement durable (et à éliminer les inégalités de pouvoir). Les panélistes suggèrent de renforcer les plans nationaux de mise en oeuvre des ODD en créant ou en renforçant des plateformes nationales multi-acteurs comprenant la société civile, les autorités locales et le secteur privé.

### **Session 2 du 26 juin : La résilience**



Les participant.e.s ont conclu que les organisations de la société civile et les autorités locales devraient servir de « pont » entre les autorités nationales et les communautés après une catastrophe, en reconnaissant les droits des groupes prioritaires (tels enfants, migrants, populations indigènes et personnes handicapées). Le débat a montré comment les autorités locales peuvent assurer et promouvoir les engagements et efforts à long-terme pour renforcer la résilience. Le manque de capacités des autorités locales

constitue l'un des principaux obstacles à la résilience. Les participant.e.s ont demandé une plus grande coopération entre les organisations de la société civile et les autorités locales, mais aussi d'accroître le renforcement des capacités, la transparence et la redevabilité. Le rôle des jeunes a également été reconnu, tout comme la nécessité de les intégrer davantage.

### **Session 3 du 26 juin : Le nouveau programme pour les villes**

Les participant.e.s ont attiré l'attention sur les faiblesses de certaines structures d'autorités locales qui ne peuvent faire face et satisfaire les objectifs des différents programmes de développement internationaux, étant donné leurs faibles capacités politiques, financières ou techniques. Il convient de distinguer zones rurales et urbaines, sans négliger les liens qui les unissent. Le partenariat entre les gouvernements centraux et locaux, ainsi qu'avec les organisations de la société civile et le secteur privé (secteur informel compris) revêt une importance capitale dans la mise en œuvre du nouveau programme pour les villes. Les panélistes ont plaidé pour des associations fortes regroupant les autorités locales, ainsi capables de renforcer leurs capacités et leur rôle de plaidoyer, tout en encourageant les partenariats multi-acteurs. Le cas du Botswana a été mentionné, pour illustrer le succès d'un comité de pilotage national composé de toutes les parties prenantes concernées par la mise en œuvre des ODD. A la ville comme à la campagne, les femmes prennent soin des terres, des enfants et de leur environnement. Les inégalités demeurent un défi permanent. Le rôle joué par les femmes dans l'économie des communautés n'a pas encore été reconnu : un changement de mentalité est donc nécessaire. Ne pas faire de laissés-pour-compte signifie inclure la voix de « la résistance », laquelle, dans les contextes de tensions et de violences urbaines, assure le relai avec la population. A nouveau et en général, les femmes et les jeunes constituent la voix de la résistance.

### **Session 4 du 26 juin : Action pour le climat - Cohérence politique concernant l'agenda climatique**

Les participant.e.s s'accordent sur le fait qu'une action urgente est nécessaire pour limiter la hausse des températures à 1,5°C, comme stipulé dans l'Accord de Paris. Parmi les priorités identifiées, signalons la difficulté pour les parties prenantes locales d'accéder aux financements et la nécessité d'impliquer toutes les parties prenantes. L'approche intégrée ne devrait pas porter uniquement sur l'objectif relatif au climat, mais sur tous les ODD pour éviter des impacts négatifs sur d'autres ODD. Les participant.e.s ont également évoqué les difficultés rencontrées quand il s'agit de convaincre les donateurs ou les autorités nationales de soutenir les actions visant à intensifier ou multiplier les expériences avérées positives.



### **Session 5 du 26 juin : Paix, sécurité et développement – Le Partenariat pour la paix**



Les participant.e.s ont manifesté leur volonté de voir l'UE travailler avec les organisations de la société civile dans le processus d'élaboration des politiques de façon systématique, tout en garantissant un soutien à long-terme aux organisations de la société civile et aux autorités locales qui jouent un rôle-clé dans la prévention des conflits et la construction de la paix. Ils ont rappelé combien il était important d'inclure les jeunes tout au long du processus et de leur assurer une éducation. Parmi les recommandations formulées, on retiendra le besoin de renforcer la résilience et de considérer la question du genre à tous les niveaux du processus.

### **Session 6 du 26 juin : Remodeler la coopération au développement décentralisée – Le rôle-clé des villes et des régions pour l'Agenda 2030**

L'OCDE a présenté les principaux résultats et recommandations de l'étude susmentionnée, financée par la Commission européenne. Les partenariats entre autorités locales dans les pays développés comme dans les pays en développement ont un rôle-clé à jouer dans la réalisation des ODD et la contextualisation des programmes de développement internationaux. Malgré la crise financière, les

enveloppes allouées à la coopération au développement décentralisée ont augmenté de 12%, passant de 1,7 milliards de dollars en 2005 à 1,9 milliards de dollars en 2015. Les questions relatives au genre et au changement climatique deviennent deux priorités en termes d'aide publique au développement. Au cours des dernières décennies, la coopération au développement décentralisée, qui consistait en une coopération verticale traditionnelle, s'est transformée en une coopération impliquant un réseau de parties prenantes dans les deux pays partenaires, y compris gouvernements locaux et régionaux, organisations de la société civile, associations de gouvernements locaux régionaux, secteur privé et universités. Parmi les principales recommandations formulées : 1) La nécessité de reconnaître la diversité des concepts, caractéristiques, modalités et acteurs de coopération au développement décentralisée ; 2) La promotion d'une approche territoriale pour accroître l'impact de la coopération au développement décentralisée, améliorer la coordination et réduire la fragmentation des projets ; 3) Mieux exploiter les principes-clés de coopération au développement décentralisée en matière de partenariat territorial (réciprocité, proximité et co-développement). L'OCDE lance à présent un programme d'approche territoriale des ODD, tandis que la Commission s'apprête à lancer un partenariat sur le modèle de « ville à ville » pour contextualiser les ODD. L'étude est à présent disponible sur le site de l'OCDE.



### **Discours de clôture de Neven Mimica, Commissaire européen pour la Coopération internationale et le développement, Commission européenne**



Dans son discours de clôture du Forum du Partenariat 2018, le Commissaire Mimica a reconnu le rôle précieux des autorités locales et des organisations de la société civile. Il a rappelé l'augmentation de budget de 27% proposée par la Commission européenne pour les dépenses en matière de développement afin de mener à bien la politique d'aide extérieure. Il a également souligné que le nouveau cadre financier pluriannuel permettrait de satisfaire les engagements ambitieux de l'Agenda 2030 à l'échelle internationale. En matière de priorités, le Commissaire a fait référence à l'Initiative

« Spotlight » lancée en collaboration avec les Nations-Unies pour éliminer la violence faite aux femmes et aux jeunes filles dans les pays partenaires. Quant au nouveau programme pour les villes, les organisations de la société civile et les autorités locales bénéficieront d'un soutien pour rendre les villes plus résilientes, sûres, durables et inclusives. Il a également rappelé l'importance de la coopération au développement menée à bien par les autorités locales pour atteindre les ODD.

Après avoir remercié les participant.e.s pour leur fort engagement et leur participation active, le Commissaire Mimica a procédé à la signature de deux nouveaux FPA, l'un avec la Confédération syndicale internationale et l'autre avec l'Organisation internationale des employeurs.



## Principales conclusions et recommandations

- La coopération et le dialogue entre les FPA et avec l'UE s'imposent pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. Les deux principaux forums (le Forum du partenariat et le Forum Politique pour le Développement) pourraient fusionner, pour offrir un espace unique de concertation politique avec les principaux partenaires.
- Les participant.e.s recommandent d'organiser des rencontres thématiques et régionales avec les organisations de la société civile et les autorités locales, tout en stimulant un dialogue continu grâce à une plateforme virtuelle en utilisant, si possible, les outils existants comme la plateforme Capacity4dev.
- Les partenaires sont encouragés à travailler davantage avec les délégations de l'UE à la révision et à la mise en œuvre des feuilles de route de l'UE pour l'engagement de la société civile en matière de politique extérieure. En outre, l'UE devrait soutenir la création de plateformes nationales réunissant la société civile, les autorités locales et le secteur privé, pour atteindre les objectifs de développement durable.
- Des politiques et procédures doivent être mises en place ou renforcées, pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels dans le secteur du développement. Pour les partenaires, la cause première réside dans les inégalités de pouvoir : d'où la nécessité d'un changement culturel. Les partenaires ont également demandé de multiplier les possibilités d'échange, pour apprendre les uns des autres et échanger des bonnes pratiques pour prévenir et répondre aux cas d'exploitation et d'abus sexuels sur le lieu de travail.

